Centre International
de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes
Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier

CENTRE DE DOCUMENTATION

PRESENTATION DES NORMES BIBLIOGRAPHIQUES

D'après la norme Z 44-005 de décembre 1987 :
Documentation : Références bibliographiques : Contenu, forme et structure (ISO 690)

Avril 2003

SOMMAIRE

DEFINITIONS **3**

1. Bibliographie **3**
2. Référence bibliographique **3**
3. Citation **3**
3.1. La note bibliographique 3
3.2. Citation textuelle 5

PRESENTATION DES REFERENCES SELON LE TYPE DE DOCUMENT… **6**

1. Ouvrage 6
2. Parties d'ouvrage 6
3. Article de périodique 7
4. Document électronique 7
5. Publication en série (exemple : annuaire statistique) 7
6. Documents non publiés (thèses, cours, rapports, etc…) 8

REGLES D'ECRITURE DE LA REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE **9**

1. Auteurs **9**
1.1. Personnes physiques 9
1.2. Organismes 12
1.3. Pas d'auteur ni d'organisme 13

2. Titre **14**

3. Numéro d'édition **15**

4. Edition **16**
4.1. Lieu de publication 16
4.2. Editeur 16
4.3. Date de publication 17

5. Pagination **17**

6. Collection **18**
7. Notes **18**

PRINCIPALES ABREVIATIONS EMPLOYEES EN BIBLIOGRAPHIE ... **19**

DEFINITIONS

1. BIBLIOGRAPHIE

C'est l'ensemble des documents utilisés pour traiter un sujet. Elle comprend les références bibliographiques citées **et** non citées dans le texte mais lues ou consultées[1].

La bibliographie est présentée dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs. Si elle est très longue, elle peut être classée par thèmes. A l'intérieur des rubriques, on retrouve le classement alphabétique par auteurs.

2. REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

C'est l'ensemble des éléments qui décrivent un document et permettent de l'identifier. Elle se trouve généralement à la fin du document. L'ensemble des références bibliographiques forme la bibliographie.

Exemple de référence bibliographique
Lambert, J.L. 1987. *L'évolution des modèles de consommation alimentaire en France*. Paris : Lavoisier. 140 p.

3. CITATION

3.1. LA NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

C'est la description abrégée, dans le texte, du document consulté. **La note bibliographique assure la correspondance exacte avec la référence bibliographique** qui décrit la source de façon plus complète.

La note bibliographique se présente sous la forme :
- **(auteur, date)** dans le corps du texte : système le plus répandu et retenu ici.
- **note de bas page** : système plus précis mais plus long qui est moins utilisé.

Exemple système auteur, date :

Le modèle de consommation alimentaire **(Lambert, 1987)** a cependant survécu…

Référence bibliographique :
Lambert, J.L. 1987. *L'évolution des modèles de consommation alimentaires en France.* Paris : Lavoisier. 140 p.

[1] Toutefois, la norme AFNOR Z 41-006 (octobre 1983) *Présentation des thèses et documents assimilés* distingue la liste des références bibliographiques (documents cités dans le texte) de la bibliographie (documents consultés mais non cités dans le texte). Cette distinction entre liste des références bibliographiques et bibliographie est très rarement utilisée.

Exemple système note de bas de page :

Le modèle de consommation alimentaire **(1)** a cependant survécu…

_____
(1) Lambert, J.L. *L'évolution des modèles de consommation alimentaire en France*.

Référence bibliographique
Lambert, J.L. *L'évolution des modèles de consommation alimentaires en France.* Paris : Lavoisier, **1987**. 140 p.

Remarque :
Dans la bibliographie, la place de la **date** change selon le système de note adopté. La date se trouve :
- **après l'auteur** dans le système auteur date
- **après l'éditeur** dans le système notes bibliographiques de bas de page.

❖ Références successives à un même document

Exemple[2]
« Le modèle de consommation alimentaire **(Lambert, 1987)** a cependant survécu [...]. Le classement hiérarchique entre les aliments s'en trouve modifié **(Bertrand, 1992)** [...]. La contrainte économique devient alors moins forte **(ibid.)** sur les achats des produits alimentaires et la nécessité de production domestique se réduit dans de nombreux ménages **(Lambert, op. cit.)** ».

Ibid. (ibidem) = ici-même
Fait référence au document immédiatement précédent. Dans l'ex. : (ibid.) = (Bertrand, 1992)

Op. cit. (opere citato) = œuvre citée
Fait référence à un document déjà cité précédemment mais qui en est séparé par une ou plusieurs autres références. Dans l'exemple : (Lambert, op. cit.) = (Lambert, 1987).

Remarque :
Ibid. et Op. cit. sont surtout utilisés quand les notes bibliographiques sont en bas de page.

Références complètes dans la bibliographie :
Bertrand, M. 1992. 20 ans de consommation alimentaire 1969-1989. *INSEE Première*, avril 1992, n. 188, p. 15-20.
Lambert, J.L. 1987. *L'évolution des modèles de consommation alimentaires en France.* Paris : Lavoisier. 140 p.

❖ Références à des documents différents du même auteur et de la même année

Faire suivre la date de publication d'une lettre permettant de différencier les documents.

[2] Imbert, J.L., Bouquery, J.M. 1995. Les transformations de la consommation alimentaire. *Annales des mines : réalités industrielles*, avril 1995, p. 20-23.

Exemple
Dans le texte :
(Krugman, **1991a**) … (Krugman, **1991b**)

Dans la bibliographie :
Krugman, P. **1991a**. *Geography and trade*. Louvain : Belgium university press.
Krugman, P. **1991b**. Increasing returns and economic geography. *Journal of political economy*, n. 99, p. 483-499.

3.2. CITATION TEXTUELLE

C'est la reprise exacte d'un passage extrait d'un document.

❖ **Citation courte : insérée dans le texte, précédée et suivie de guillemets.**

Exemple[3]
« Au-delà de ce présupposé commun, une hypothèse déterminante –et sans doute la plus fédératrice- concerne l'acception majeure de Perroux liée au développement : **«** la croissance n'apparaît pas partout à la fois ; elle se manifeste en des points ou pôles de croissance avec des intensités variables ; elle se répand par divers canaux et avec des effets territoriaux variables pour l'ensemble de l'économie **» (Perroux, 1955)**. »

Référence complète dans la bibliographie
Perroux, F. 1955. *Matériaux pour une analyse de la croissance économique*. Paris : Institut de Science Economique Appliquée.

❖ **Citation longue : détachée du texte, précédée et suivie de guillemets.**

Exemple[4]
« Parmi les diverses citations que je pourrais avancer à cet égard, je me contenterai d'en donner une, provenant d'un article de **Bourdieu** paru dans le Monde Diplomatique en **1998**.

> « Le monde économique est-il vraiment, comme le veut le discours dominant, un ordre pur et parfait, déroulant implacablement la logique de ses conséquences prévisibles, et prompt à réprimer tous les manquements par les sanctions qu'il inflige ? […] Et s'il n'était, en réalité, que la mise en pratique d'une utopie, le néolibéralisme, ainsi convertie en *programme politique*, mais une utopie qui, avec l'aide de la théorie économique dont elle se réclame, parvient à se penser comme la description scientifique du réel ? »

Notez que le plus souvent la critique avancée porte sur le lien entre théorie néoclassique et néo-libéralisme ».

Référence complète dans la bibliographie
Bourdieu, P. 1998. L'essence du néolibéralisme. *Le Monde diplomatique*, n. 528, mars 1998. p. 3.

[3] Le passage cité est extrait d'un article de Claude Lacour et Yannick Lung, intitulé : « L'Institut d'Economie Régionale du Sud-Ouest (IERSO) : cinquante ans de recherche en science régionale à Bordeaux » et paru dans la *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2003, n. 1, p. 3-38.
[4] Le passage cité est extrait d'un article de Michel De Vroey, intitulé « La théorie économique est-elle au service du libéralisme ? » et paru dans la revue *Economies et sociétés. Série Histoire de la pensée économique*, 2002, n. 32, p. 1705-1726.

PRESENTATION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES SELON LES PRINCIPAUX TYPES DE DOCUMENTS

La référence bibliographique est composée de plusieurs zones (auteur, date, titre, etc…). Pour assurer la cohérence et la lisibilité de la référence, **chaque zone est séparée par une même ponctuation**, par exemple le point.

1. OUVRAGE

Auteur. Date. *Titre*. Ville de l'éditeur : nom de l'éditeur. Pagination. (Collection). Notes.

REMARQUE : le titre de l'ouvrage est toujours *en italique*

Guéguen, D. 1997. ***Guide pratique du labyrinthe communautaire***. 5e éd. Rennes : Apogée. 115 p. (Sésame pour l'Europe).

2. PARTIES D'OUVRAGE

❖ Contribution dans un ouvrage

Auteur de la contribution. Date. Titre. In Auteur(s) de l'ouvrage. *Titre de l'ouvrage*. Ville de l'éditeur : nom de l'éditeur. Pagination de la contribution. (Collection). Notes.

REMARQUE : Le document au niveau global est introduit par : « In ». C'est le *titre du document global qui est en italique* et non le titre de la contribution.

Brossier, J. 1989. Risque et incertitude dans la gestion de l'exploitation agricole : quelques principes méthodologiques. **In** Eldin, M. (éd.), Milleville, P. (éd.). ***Le risque en agriculture***. Paris : ORSTOM. p. 25-46. (A Travers champs).

❖ Un volume dans un ensemble

Simon, Y., Joffre, P. (dir). 1997. *Enclyclopédie de gestion*. 2e éd. rev. act. et augm. **Vol. 2**. Paris : Economica.

❖ Un chapitre dans un ouvrage

Bodin-Rodier, D., Blanchet, J. 1997. *La stratégie agro-alimentaire mondiale : les enjeux du XXIe siècle*. Paris : Armand Colin. **Chap. 3, L'agriculture au coeur du devenir européen, p. 147-194.**

3. ARTICLE DE PERIODIQUE

Auteur. Date. Titre de l'article. *Titre de la revue*, année, volume, numéro, pagination.

REMARQUE **:** C'est *le titre de la revue qui est italique* et non le titre de l'article.
Pagination : p. et non pp.

Kastoryano, R. 1994. Mobilisations des migrants en Europe : du national au transnational. ***Revue européenne des migrations internationales***, janvier 1994, vol. 10, n° 1, **p.** 169-181.

4. DOCUMENT ELECTRONIQUE[5]

Auteur. Date. *Titre [en ligne]*. Ville : Editeur. Pagination. Date de consultation du site. Adresse internet.

REMARQUE **:** Indiquer [en ligne] après le titre. Signaler la date de la consultation du site.
Citer correctement l'adresse électronique.

Laurent C., Mouriaux, M.F. 1999. La multifonctionnalité agricole dans le champ de la pluriactivité **[en ligne]**. *Lettre du Centre d'Etudes de l'Emploi*, octobre 1999, n. 59, p. 1-10. **Consulté le 29 mars 2003. Disponible sur internet** http://www.cee-recherche.fr/fr/publicationspedf/lettre59.pdf

5. PUBLICATION EN SERIE (exemple : Annuaire statistique)

***Titre.* Date de publication. Auteur. Numéro d'édition. Année du fascicule. Ville : éditeur. (Collection). Notes**

REMARQUE : Démarrer sur le titre de la publication en série et non sur l'auteur. L'année de l'annuaire ainsi que celle de la publication est suivie d'un tiret indiquant le caractère chronologique.

Annuaire démographique. **2001-**.Nations unies. Département des affaires économiques et sociales. 51ème éd. **1999-**. New York : Nations unies. Document en français et en anglais.

[5] La norme internationale ISO 690-2 décrit la présentation des documents électroniques. Des extraits de cette norme sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.nlc-bnc.ca/iso/tc46sc9/standard/690-2f.htm. Voir aussi :

REGLES D'ECRITURE DE LA REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

1. AUTEURS

1.1. PERSONNE PHYSIQUE

❖ **Règle d'écriture**

Nom de famille et initiale du prénom

Exemple

☞ Malassis, L.

❖ **Plusieurs auteurs**

Jusqu'à 3 noms d'auteurs : citer les 3 noms

Exemple

☞ Benoit-Cattin, M., Griffon, M., Guillaumont, P.

Plus de 3 noms : citer le premier nom ou les deux premiers ou les trois premiers noms suivi(s) de : et al. (et alii = et les autres)

Exemples

☞ Durning, A., Flavin, C., French, H. et al. ou

☞ Durning, A., Flavin, C. et al. ou

☞ Durning, A. et al.

Références bibliographiques complètes

Malassis, L. 1994. *Nourrir les hommes*. Paris : Flammarion. 126 p. (Dominos ; n. 16).

Delgado, C.L., Hopkins, J., Kelly, V.A. et al. 1998. *Agricultural growth linkages in Sub-Saharan Africa*. Washington : International Food Policy Research Institute. 139 p. (Research Report ; n. 107).

❖ **Règles d'écriture des noms propres composés**

Pour les noms propres composés, certaines parties du nom de familles sont rejetées après le prénom selon la nationalité de l'auteur.
Se reporter au tableau ci-après pour connaître les règles d'écriture

Exemples

Noms français :
François de Ravignan :
☞ Ravignan, F. de

Jean Le Coz :
☞ Le Coz, J.

Noms portugais :
Maria da Cunha Sampaio
☞ Sampaio, M.L. da Cunha

Noms espagnols :
Maria Blanco Fonseca
☞ Blanco Fonseca, M.

Noms arabes :
Saïd Al-Hijazi
☞ Al-Hijazi, S.

Abdallah Ben Saad
☞ Ben Saad, A.

Exemples de références bibliographiques

Ben Hammouda, H. 1995. *Tunisie : ajustement et difficulté de l'insertion internationale*. Paris : l'Harmattan. 207 p. (Forum du tiers monde).

Fragoso, R.M. de Sousa. 1997. *Evaluation des impacts socio-économiques du développement de l'irrigation : le cas de l'agriculture dans la région de l'Alentejo.* Montpellier : CIHEAM-IAM. 82 p. (Master of science ; n. 40).

TABLEAU RECAPITULATIF DES NOMS COMPOSES D'AUTEURS FRANCAIS ET ETRANGERS

Préfixes maintenus et préfixes rejetés

Nationalité de l'auteur	Préfixes maintenus	Préfixes rejetés	Exemples
Africain	Tous maintenus		KI ZERBO, Joseph M'BOW, Amadou Mahtar N'DIAYE, Iba
Anglais, Nord Américain + Commonwealth	Tous maintenus		0'CASEY, Sean MAC LEAN, Ian DOS PASSOS, John
Arabe	Abd-, Abdel, Abdul, Abou, Abu, Al-, Ben, Ibn, El-	Ac, Ad, An, Ar, As, At	IBN HALSUN BEN BELLA
Belge	Tous maintenus		VAN GULIK, Robert OP DE BEEK, Léo
Italien	Tous maintenus		DA PONTE, L. D'AMICO, G. DEL MONACO, M.
Espagnol + Sud américain hispanisant		Tous rejetés	PEREDA, J.M de VEGA, F. de la
Français	L', Le, La, Les, Du, Des	D', De	ROUVILLE, H. de LA PRAIRIE, Y. DU HAMEAU, M. L'ESTOILE, C. de
Allemands	Am, Aus'm, Im, Vom, Zum, Zur	Van, Von, Der, Zu	VOM ENDE, R. BEETHOVEN, L. van GRUN, M. von der ZUM BRUNN, H.
Portugais et Brésiliens		De, Da, Dos, Das, D'	SANTOS, J.A. dos FONSECA, M.A. da

Noms propres composés

Nationalité de l'auteur	Nom composé avec trait d'union	Nom composé sans trait d'union	Exemples
Africain	Selon la composition du nom et les usages du pays		SENGHOR, L. Sédar MONGO, Béti
Allemand	Au premier élément	Au premier élément	MEYER-ALTONA, E. MEYER ZU SELHAU, H.
Anglais, Nord Américain + Commonwealth	Au premier élément	Au dernier élément	CARTER-RUCK, J. H. KENNEDY, J. Fitzgerald FITZGERALD, F. Scott
Belge	Au premier élément	Au premier élément	CARTON DE WYRT, H. CLAES-VETTER, S.
Espagnol + Sud américain hispanisant	Au premier élément	Au premier élément	GARCIA LOCA, F. MENENDEZ Y PELAYO, M.
Français	Au premier élément	Au premier élément	POIROT-DELPECH, B. LE ROY LADURIE, E.
Italien	Au premier élément	Au premier élément	ROSMINI SERVATI, A.
Portugais et Brésilien	Au dernier élément	Au dernier élément	BRANCO, C. Castelo CARVALHO, A. da Silva

Source : Le catalogage : méthode et pratique. I. Monographies et pulbications en série par I. Dussert-Carbone et M.R. Cazabon. Paris : Cercle de la Librairie, 1991. p. 268-270.

1.2. ORGANISMES

❖ Règle d'écriture

Le nom de l'organisme doit être donné tel qu'il apparaît dans le document. Il ne faut donc pas traduire en français le nom des organismes étrangers sauf s'il s'agit d'une organisation internationale

Exemples

Organisme étranger :

☞ Istituto Nazionale di Economia Agraria

Organisation internationale : UNESCO

☞ Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

❖ Abréviations

Développer les abréviations et les sigles (sauf les plus courants),
quand ils sont utilisés pour la première fois dans une référence bibliographique.
L'abréviation ou le sigle peuvent ensuite être utilisés seuls.
Sinon, faire un tableau récapitulatif de tous les sigles et abréviations employés.

Exemple

☞ SIEA (Società Italiana di Economia Agro-alimentare, Parma).

❖ Localisation

1. **Il est préférable de localiser les organismes peu connus.**
2. **Il n'est pas nécessaire de localiser les organisations internationales.**
3. **S'il s'agit d'une capitale ou d'une ville française, ne pas ajouter le pays.**
4. **Les ministères doivent être précédés du nom du pays.**

Exemples

1. AIDA (Asociación Interprofesional para el Desarrollo Agrario, Zaragoza, España).

2. UNESCO.

3. ONS (Office National des Statistiques, Alger).
   CNEARC (Centre National d'Etudes Agronomiques des Régions Chaudes, Montpellier).

4. Portugal. Ministerio da agricultura.

❖ **Organisme dépendant d'un autre**

Un organisme dépendant d'un organisme de tutelle peut être cité seul s'il a des fonctions spécifiques et un nom signifiant indépendant de l'organisme de tutelle.
Sinon, citer l'organisme de tutelle puis celui qui est subordonné

Exemple

Organisme subordonné, dépendant : Laboratoire d'économie et sociologie rurales de l'INRA
☞ INRA. Laboratoire d'Economie et Sociologie Rurales (Montpellier).

Organisme subordonné, indépendant : CERMAC
☞ CERMAC (Centre d'Etudes et de Recherches sur le Monde Arabe Contemporain, Louvain, Belgique).
et non
Université Catholique de Louvain. Institut des Pays en Développement. CERMAC (Centre d'Etudes et de Recherches sur le Monde Arabe et Contemporain) (Louvain, Belgique)

❖ **Plusieurs organismes**

Même règle que pour les auteurs physiques :
Jusqu'à 3 noms d'organismes : citer les 3 organismes
Plus de 3 : citer le 1er, les 2 ou 3 premiers organismes et al.

Exemple de référence bibliographique

Italia. Ministry of Foreign Affairs, NWRC (National Water Research Center; Cairo), Italian Embassy (Cairo) et al. 1999. *Mediterranean water resources: Major challenges towards 21st century. Seminar of follow-up*. Bari : CIHEAM-IAMB. 236 p.

ou

Italia. Ministry of Foreign Affairs, NWRC (National Water Research Center; Cairo), et al. 1999. *Mediterranean water resources: Major challenges towards 21st century. Seminar of follow-up*. Bari : CIHEAM-IAMB. 236 p.

1.3. PAS D'AUTEUR NI D'ORGANISME

Commencer la référence par le TITRE : ne pas employer le terme « Anonyme »

Exemple de référence bibliographique

La table et le partage. 1986. Paris : la Documentation française. 216 p. Rencontres de l'Ecole du Louvre.

2. TITRE

❖ Règle d'écriture

Reproduire le titre tel qu'il apparaît dans le document.
Il est transcrit en italique (sauf pour les titres d'articles de périodiques)

Exemple

☞ *Toward a more sustainable agriculture*

Référence bibliographique complète

Poincelot, R.P. 1986. ***Toward a more sustainable agriculture.*** Wesport (Connect.) : AVI. 235 p.

❖ Sous-titre

Indiquer le sous-titre s'il permet de préciser le titre.
Introduire le sous-titre par deux points (:)

Exemple

☞ *Du mouton à l'olivier : essai sur les mutations de la vie rurale maghrébine*

Référence bibliographique complète

Lahmar, M. 1994. ***Du mouton à l'olivier : essai sur les mutations de la vie rurale maghrébine.*** Tunis : Cérès. 273 p. (Horizon maghrébin).

❖ Titres traduits

Traduire le titre des langues non latines et le mettre entre crochets [ ]

Exemple

Document en grec, titre traduit :

☞ *[La théorie des crises et l'expérience grecque]*

Référence bibliographique complète

Tsiakiris, L. 1991. ***[La théorie des crises et l'expérience grecque]***. [Athènes : Banque agricole de Grèce]. 562 p. ([Etudes d'économie rurale] ; n. 41). Document en grec.

Pour les langues en caractères latins mais peu courantes, faire suivre le titre original du titre traduit entre crochets [ ]

Exemple
Titre en turc + traduction [ ]

☞ *Gümrük birligi ve türk gida endüstrisi [L'industrie alimentaire turque et l'union douanière]*

Référence bibliographique complète

Tekelioglu, Y., Perez, R. 1996. ***Gümrük birligi ve türk gida endüstrisi [L'industrie alimentaire turque et l'union douanière].*** Antalya (Turquie) : Akdeniz üniversitesi. 218 p.

❖ **Plusieurs titres en plusieurs langues**

Choisir le titre qui est dans la langue du document, sinon choisir le premier titre

Exemple

Titre du document :
La sécurité alimentaire en Méditerranée
Food security in the Mediterranean region

☞ *La sécurité alimentaire en Méditerranée*

Référence bibliographique complète

Padilla, M. (ed.), Le Bihan, G. (ed.). 1995. ***La sécurité alimentaire en Méditerranée***. Montpellier : CIHEAM-IAM. 203 p. (Options méditerranéennes : Série A. séminaires méditerranéens ; n. 26).

3. NUMERO D'EDITION

Sauf pour la première édition, indiquer les informations concernant l'édition

Exemple
4ème édition revue et augmentée

☞ 4e éd. rev. et augm.

Référence bibliographique complète

Bernoux, P. ca 1996. *La sociologie des organisations : initiation théorique suivie de douze cas pratiques*. **4e éd. rev. et augm.** Paris : Seuil. 382 p. (Point : Essais ; n. 180).

4. EDITION

4.1. LIEU DE PUBLICATION

Indiquer le lieu de publication dans la langue du document

Exemple
☞ Valencia : Generalitat Valenciana

❖ **Plusieurs lieux de publications**

Citer le premier (ou celui de la langue du document)

Exemple
Mc Graw-Hill : Paris, Auckland, Bogota, Lisbonne, Londres...
☞ Paris : Mc Graw Hill

❖ **Pas de lieu de publication**

indiquer : S.l. (sine loco = sans lieu)

Référence bibliographique complète

Orteschi, A., Amar, J. 1998. *Souvenirs gourmands de Méditerranée : recettes et histoires*. **S.l.** : Mille et une nuits. 95 p. (Souvenirs ; n. 4).

4.2. EDITEUR

❖ **Les expressions « Editions », « et compagnie », « inc » ne sont pas nécessaires**

Exemple

Editions du Seuil :
☞ Paris : Seuil

❖ **Plusieurs éditeurs**

Citer l'éditeur qui est le plus en évidence sinon citer le premier

Exemple

HATIER et AUPELF-UREF
☞ Paris : Hatier

❖ **Pas d'éditeur (il s'agit généralement de documents non publiés)**

Indiquer : s.n. (sine nomine = sans nom)

Exemple
☞ Paris : s.n.

4. DATE DE PUBLICATION

Un document doit toujours avoir une date de publication, même approximative, dans ce cas, noter ca (circa = autour de)

Exemple

En l'absence de date de publication figurant sur un document, celle-ci est estimée à 1996
☞ ca 1996

Référence bibliographique complète

Bernoux, P. **ca 1996**. *La sociologie des organisations : initiation théorique suivie de douze cas pratiques*. 4e éd. rev. et augm. Paris : Seuil. 382 p. (Point : Essais ; n. 180).

5. PAGINATION

❖ **Règle d'écriture**

Un seul « p. » suit le nombre de pages ou précède une pagination séquentielle

Exemple
☞ 150 p. ou p. 15-20 et non pp. 15-20

❖ **Monographies en plusieurs volumes**

Indiquer le nombre de volumes et non la pagination

Exemple
☞ 3 vol.

Référence bibliographique complète

Simon, Y., Joffre, P. (dir). 1997. *Enclyclopédie de gestion*. 2e éd. rev. act. et augm. Paris : Economica. **3 vol.**

6. COLLECTION (facultatif)

Indiquer le nom de la collection et le numéro du document dans la collection si celui-ci est mentionné

Exemple

☞ (Que sais-je ; n. 987)

Référence bibliographique complète

Monod, J., Castelbajac, P. de. 1987. *L'aménagement du territoire*. 5e éd. ref. Paris : Presses universitaires de France. 127 p. **(Que sais-je ; n. 987)**.

7. NOTES (facultatif)

Elles permettent de donner des informations supplémentaires, par exemple sur la localisation d'un document non publié, si l'accès est limité, si le document est à paraître, etc…

Exemple

☞ Document non publié disponible à l'IAM de Montpellier

Référence bibliographique complète

Doukkali, R. 2003. Etude des effets de la libéralisation des céréales. Résultats des simulations à l'aide d'un modèle d'équilibre général calculable. **Document non publié disponible à l'IAM de Montpellier.**

PRINCIPALES ABREVIATIONS EMPLOYEES EN BIBLIOGRAPHIE

abréviation	**nom développé**	**signification**	**exemple**
et al.	et alii	et les autres	D. Boulet et al. *La question viticole.*
[sic]		graphie fautive	*Conseils pratique* [sic]
i.e.	id est	c'est-à-dire	
s.l. ou S.l.	sine loco	sans lieu	
s.n.	sine nomine	sans nom	
sq.	sequiturque	et la suivante Préférer : et s.	p. 232 et s.
sqq.	sequinturque	et les suivantes Préférer : et ss.	p. 324 et ss.
ca	circa	autour de	ca 1992
ibid.	ibidem	ici même	
op. cit.	opere citato	oeuvre citée	